Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le 11/07/9023

ID: 080-218000099-20230705-DEL2023070501-DE

Commune d'AILLY-SUR-NOYE Conseil Municipal du 05 juillet 2023 Extrait du registre des délibérations

n° 2023-07-05-01

# Date de la convocation 28/06/2023

Convoqués: 23

Présents: 15

Représentés: 4

Absents: 4

#### **OBJET:**

## Administration Générale

Charte d'engagement des communes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt régional dans le dispositif « Redynamisation centres-villes et centres-bourgs »

L'an deux mil vingt trois, le cinq juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Etaient présents: Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Gérard LEROY, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Pascale GIRARD, Richard BENOIT, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL

Étaient représentés : Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corrinne ROSE, Edith DELBEY par Annie COCHET, Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL, Sonia DOUAY par Christine BOURDELLE

Étaient absents : Paolo MARCELO, Karine PAGEAU, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Sébastien VILLAIN

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre du programme « Petites villes de demain », la commune a déposé, une candidature à l'appel à manifestation d'intérêt pour « la redynamisation des centres villes et centres-bourgs », et que celle-ci a été retenue par le Conseil Régional.

Par conséquent, la commune peut bénéficier des crédits régionaux afin de réaliser ses projets, mais doit pour cela s'engager à respecter un ensemble de principes, notifiés dans une charte d'engagement.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

## Décide :

 D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte d'engagement des communes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt régional dans le dispositif « Redynamisation centres-villes et centres-bourgs »

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance Jean-Noël LEGOINTE Le Maire Pierre DURAND